

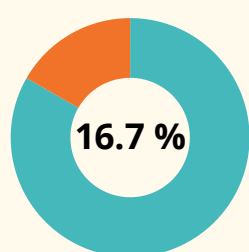
PROJET EXPERIMENTAL EN GRAND EST

PRÉVENTION DE LA DÉPRESSION DU POST-PARTUM



Favoriser le recours aux soins en santé mentale pendant la période du post-partum afin de :

- prévenir les retards de **diagnostic** et de **prise en charge**
- limiter les **risques de dépression du post-partum sévère**.



Bien que la prévalence de la dépression du post-partum (DPP) dans le Grand Est (13,7%) soit significativement inférieure à la moyenne nationale (16,7%), elle demeure, à l'échelle nationale, **la première cause de décès maternels** au cours de la première année suivant l'accouchement.

Le rapport des 1000 premiers jours souligne que **le principal facteur de sous diagnostic réside dans le manque de repérage des troubles** par les professionnels de santé. *source : Santé Publique France*

Cette démarche a été initiée par
la **Coordination Périnatale Grand Est (CoPéGE)**
en partenariat avec



MÉTHODOLOGIE



Axe 1 : Informer et outiller les professionnels de santé en contact avec la population ciblée, afin de les aider à repérer la dépression post-partum (DPP).

Via une campagne d'information massive et synchronisée, impliquant les différents partenaires



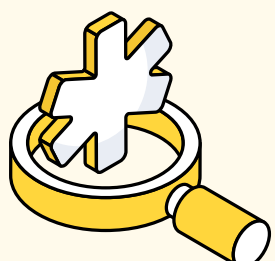
Axe 2 : Sensibiliser les parents par l'envoi d'un courrier entre deux et quatre mois après la naissance de leur enfant, envoyé par l'Assurance Maladie.

Ce courrier les incitera à communiquer en cas de signes potentiellement précurseurs d'un état dépressif suite à la naissance de leur enfant.

LA BOITE À OUTILS

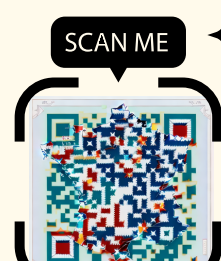
1

Le questionnaire d'Edimbourg



2

La cartographie des **centres de référence en santé mentale périnatale** (Annuaire)



3

Association Maman Blues : <https://www.maman-blues.fr/>

Projet initié prochainement (4ème trimestre 2025)

Des indicateurs de moyens objectiveront l'efficacité du déploiement de l'action

Des indicateurs de résultats objectiveront :

- l'impact en termes de recours aux soins
- la satisfaction des professionnels de santé

Ensemble, agissons pour la santé des mamans



DÉPRESSION DU POST-PARTUM

AMÉLIORONS LE REPÉRAGE ET L'ORIENTATION PRÉCOCE

1ère cause de décès maternel : le suicide

- Santé mentale : Grande cause nationale 2025
- Prévalence de la dépression du post-partum en Grand Est : 13,7%
- Manque important de repérage

2ème rapport de l'Enquête Nationale Confidentielle sur les Morts Maternelles (ENCMM), 2016-2018

Tous les professionnels de santé sont concernés

La santé mentale de tous les parents dans les mois suivants une naissance doit être évaluée à toutes occasions. Un outil de dépistage : **Le questionnaire d'Edimbourg**

Sensibilisation des familles

La sensibilisation des parents est essentielle !
Un courrier sera adressé à tous les parents en post-partum à compter du 2ème semestre 2025 sur le Grand Est.

Bonjour à vous, parents,

Comment allez-vous depuis la naissance de votre enfant ?

Si la naissance d'un enfant est un heureux événement, la grossesse et les mois qui suivent l'accouchement sont aussi des périodes de grands bouleversements pour tous les parents et il peut être difficile d'exprimer un sentiment de tristesse ou d'anxiété sans culpabiliser ou considérer que la fatigue en est la cause.

Pourtant, ressentir ces sentiments ou de l'épuisement mental est plus fréquent qu'on ne le pense durant cette période et peut toucher les 2 parents. Sachez que des aides sont possibles. **Pour cela, parlez-en à votre médecin traitant, votre sage-femme, la PMI proche de chez vous ou encore contactez votre maternité.** Ces professionnels de santé peuvent vous proposer un accompagnement adapté à votre situation.

Orientation vers des structures adaptées

Des centres de santé mentale périnatale existent dans la région Grand Est

Annuaire à consulter

Association Maman Blues

Contribuer à la réflexion : par ici

CoPéGE COORDINATION PÉRINATALE GRAND EST

l'Assurance Maladie Agir ensemble, protéger chacun

ars Agence Régionale de Santé Grand Est

santé famille retraite services